



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

Yaoundé, le 29 août 2023

CIRCULAIRE N° 122/FCF/DDF/DC/CCNI/AT2/ECL/2023

A l'attention de :

- *Mesdames et Messieurs les Présidents et Secrétaires des Ligues Régionales et Départementales de Football ;*
- *Mesdames et Messieurs les Présidents des Clubs des Championnats Amateurs.*

Objet: Processus d'ouverture des comptes FIFA Connect Impression et Retrait des Licences des Clubs des Championnats Amateurs.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rappeler le processus d'ouverture des comptes FIFA Connect des Clubs des championnats amateurs.

1- Ouverture des comptes.

Tout ancien club est tenu de déposer auprès de la ligue concernée un Procès-Verbal de l'Assemblée Générale pour le compte de la saison 2023-2024 en trois (03) exemplaires en plus de ses reçus d'engagement et licences contre **une attestation d'engagement** signée par le Président de la Ligue concernée.

Les nouveaux clubs quant à eux doivent déposer auprès des ligues concernées, un dossier d'engagement complet en trois (03) exemplaires contre **une attestation de dépôt** signée par le président de la ligue concernée.

Les dossiers d'engagement seront par la suite acheminés par les Présidents des Ligues Régionales au siège de la FECAFOOT sis à Tsinga pour validation et ouvertures des comptes FIFA Connect.

2- Mise en ligne des dossiers.

Les Clubs sont tenus de soumettre via le système FIFA Connect au plus tard le **17 avril 2024** (date de fermeture des enregistrements des clubs amateurs), leurs dossiers de demande de licence en y attachant toutes les pièces requises y compris les contrats homologués s'il y a lieu.

3- Vérification et Traitement des dossiers.

Dès réception du dossier de demande de licence en ligne et par ordre d'arrivée, l'Entité Chargée des Licences vérifie la conformité des pièces et l'appartenance du joueur puis valide la licence si le cas échéant.

Si par contre l'Entité Chargée des Licences observe des irrégularités sur les pièces du dossier, ou l'appartenance du joueur à un autre club, il met le dossier en correction et notifie le club via le système FIFA Connect.

4- Impression et retrait des licences

L'impression des licences des championnats amateurs se fera uniquement au niveau des Ligues Régionales qui se chargeront de les distribuer dans leurs ligues départementales contre les dossiers physiques.

Nous attachons du prix au respect scrupuleux des prescriptions ci-dessus.

LE SECRETAIRE GENERAL

DJOUNANG Blaise

